

Les actions d'éducation relatives à l'environnement et à la nature : étude des publics et des stratégies d'actions

Conclusion tirée du Rapport final 2006

Directeur de recherche : Armand Spineux

Assistante de recherche : Anouk Lloren

Coordination : Natagora

Annik de Rongé

Jean-Michel Corbisier

Paul Gailly

Vous trouverez ci-dessous le point 7 (Conclusion) tiré de l'étude complète (124 p.) sur « Les actions d'éducation relatives à l'environnement et à la nature : étude des publics et des stratégies d'actions ». Pour toute information complémentaire, contactez Anouck Lloren (ucl - 0495 54 45 43)

7. Conclusion

7.1 Objectifs et méthodologie de la recherche

Comment peut-on diffuser des valeurs ainsi que des comportements respectueux de l'environnement et de la nature au sein de la population de la Région Wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale ? Comment amener les individus à adopter un mode de vie durable ? C'est à ces questions que nous avons tenté de répondre dans cette étude.

Dans un premier temps, il nous a semblé utile de connaître les représentations et les perceptions concernant la protection de l'environnement et de la nature des habitants de la Région Wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale. Ainsi, une enquête quantitative a été menée auprès de 500 francophones résidant dans ces deux régions. Plus précisément, ce premier volet de l'étude avait comme objectif de voir comment les différentes couches de la population se positionnaient et s'appropriaient ou non les enjeux liés à l'environnement et à la nature.

Des entretiens de groupe ont, ensuite, été effectués afin d'approfondir les résultats de l'enquête quantitative et afin de découvrir des éléments nouveaux qui n'avaient pas pu être observés lors de la phase précédente. Les quatre "focus groupes" menés ont rassemblé des types de public distincts qui ont pu être dégagés grâce aux résultats de l'enquête quantitative, à savoir les personnes concernées et relativement bien informées au sujet de la protection de l'environnement ; les personnes concernées mais relativement peu informées au sujet de la protection de l'environnement ; les personnes pour lesquelles la protection de l'environnement n'est pas une préoccupation majeure ; et, les jeunes de moins de 25 ans. Au total, 39 personnes ont participé aux entretiens de groupe.

7.2 Les exigences des publics de l'ErE

A l'instar des études récentes effectuées sur le sujet¹, nos résultats montrent que la protection de l'environnement et de la nature est désormais une préoccupation sociale majeure pour les francophones de la Région Wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale. De plus, les individus semblent avoir conscience de leur part de responsabilité et pensent qu'ils peuvent avoir un impact sur l'état de l'environnement.

Certaines couches de la population s'avèrent, toutefois, plus enclines que d'autres à s'engager concrètement en faveur de la protection de l'environnement et de la nature ainsi qu'à modifier leur comportement pour qu'il soit respectueux de l'environnement. En effet, les représentations et les perceptions concernant la problématique environnementale varient en fonction de critères socio-démographiques, notamment en fonction du niveau d'éducation et de l'âge. Ainsi, les jeunes et les personnes faiblement diplômés sont moins disposés à s'engager. Par contre, les personnes ayant un niveau d'éducation élevé (supérieur non-universitaire et universitaire), les personnes bénéficiant d'un revenu élevé et les citadins sont les catégories étant les plus disposées à s'engager en faveur de la protection de l'environnement et de la nature.

Les entretiens de groupe nuancent, toutefois, les résultats obtenus lors de l'enquête quantitative. Hormis les moins de 25 ans, les différents types de personne interrogées ont exprimé des propos relativement similaires. En conséquence, les obstacles freinant et les incitants encourageant l'engagement et l'adoption de comportements respectueux de l'environnement semblent partagés par les différentes couches de la population.

Les "focus groupes" réalisés confirment que l'engagement ne repose pas uniquement sur une dimension idéologique mais qu'il faut également tenir compte des avantages concrets (matériels comme symboliques) qu'y peuvent en être retirés. Faire appel à une « éthique de conviction » et en proposant des actes purement altruistes ne sauraient seuls mobiliser un engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la nature. En effet, les participants aux entretiens de groupes ont souligné l'importance de la finalité de l'action : les individus veulent connaître les impacts, positifs comme négatifs, de leurs actes. Notons

¹ Cf. Première partie - 2. L'environnement : de la préoccupation à l'action

également que la santé individuelle est une des préoccupations majeures des personnes interrogées. Plus précisément, la santé s'est également avérée être un puissant facteur de motivation pour l'action. Les résultats de la recherche révèlent également la confiance des personnes interviewées dans « l'expertise » et le « discours scientifique ».

Les avantages concrets pouvant motiver les individus à agir ne sont pas que matériels. L'engagement doit aussi être envisagé comme un moyen d'épanouissement. Ainsi, les personnes interrogées ont souvent évoqué leur envie de s'amuser, de rencontrer de nouvelles personnes, de se faire plaisir, de se sentir bien et découvrir de nouvelles activités. Créer des liens inter-personnels dans un environnement de proximité "naturel" (le quartier, l'école, le travail) ainsi qu'une ambiance festive, peuvent amener les individus à s'engager concrètement.

En outre, l'attitude solidaire, c'est-à-dire "agir si les autres en font de même", semble primordiale pour l'ensemble des interviewés car ils considèrent que des actions isolées ne peuvent avoir de véritable impact. Renvoyer à une « communauté imaginaire » où les autres s'engagent concrètement en faveur de la protection de l'environnement peut donner un sens à l'action des individus et des ménages en les sortant du non sens découlant de l'isolement.

Mais on s'est aussi aperçu que les participants ne savaient pas de quelle manière, ils pouvaient participer à la protection de l'environnement. Pour la plupart des personnes interrogées, même pour les enseignants, l'information sur ce sujet est insuffisante. De plus, l'information disponible paraît souvent incohérente. En ce qui concerne les moyens d'information préférés pour les activités liées à la protection de l'environnement et de la nature, les participants à l'enquête quantitative ont successivement évoqué la télévision, le courrier, la presse écrite, l'e-mail et pour finir la radio.

Les jeunes de moins de 25 ans semblent être un public quelque peu différent. Ils sont conscients des problèmes environnementaux mais ne veulent pas en être tenus pour responsables. A l'instar des autres couches de la population, on remarque également qu'ils accordent beaucoup d'importance à la finalité de l'action. En effet, ils souhaiteraient pouvoir mesurer les impacts concrets de leurs comportements et de leurs actions. En outre, ils sont séduits par des activités à la carte où ils peuvent choisir entre plusieurs occupations sans s'investir de manière durable.

7.3 Stratégies d'action pour l'ErE

Les résultats obtenus suggèrent que l'ErE doit diversifier son approche afin de sensibiliser les individus à la protection de l'environnement et de la nature. Sensibiliser et informer ne s'avèrent pas suffisants pour impulser un changement de comportement global et susciter les individus à s'engager.

Ainsi, il semble désormais nécessaire d'inventer des outils pouvant mesurer concrètement l'impact des individus sur l'environnement et la nature afin de rendre cette problématique moins abstraite et moins complexe. Le WWF va dans ce sens avec sa méthode de calcul de l'impact écologique « Footprint ».²

Il faut, en outre, montrer les avantages matériels et immatériels, qui peuvent découler des actions accomplies en faveur de la protection de l'environnement et de la nature : réaliser des économies, se sentir bien, penser à sa santé, s'épanouir, s'amuser, etc.

Les activités à la carte semblent également détenir les faveurs des différents publics de l'ErE. Plus précisément, les personnes rencontrées apprécient le choix entre différents types d'activité et de pouvoir participer à plusieurs d'entre elles dans un laps de temps relativement court. Les activités proposés par l'ErE doivent donc être plus flexibles et ne pas demander un trop grand investissement personnel.

Mais l'élément le plus intéressant de l'étude réside dans la dimension «solidaire» intrinsèque à la perception de la protection de l'environnement et de la nature qu'ont les divers publics de l'ErE. En effet, agir de manière isolée ne fait pas sens pour les individus. Ainsi, il est primordial de ne pas s'adresser aux individus de façon isolés mais d'organiser des activités et des actions de sensibilisation qui soulignent la propagation de ces comportements respectueux de l'environnement et de la nature. Pour ce faire, il s'agit de mobiliser des petites communautés «naturelles» comme par exemple l'école, le quartier ou encore le lieu de travail.

² <http://www.footprint.ch/>